

## Quels services et données géographiques pour un aménagement durable du territoire ?

Note de cadrage

**MARDI 7 FEVRIER 2017 – SAINT-MEDARD-EN-JALLES**

**14h15 – 17h45**

### Présentation des Ateliers de l'IGN

Les usages de l'information géographique, décrivant le territoire ou servant à appréhender les phénomènes qui s'y rapportent, ont fortement évolué dans les dernières années, notamment avec l'essor des technologies mobiles de communication qui ont conduit à la circulation d'un très grand nombre de données auxquelles est associée une localisation.

Ces usages concernent aujourd'hui aussi bien la vie courante que tous les secteurs de l'activité économique, administrative, industrielle et sociale.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de référence et l'expert public en matière d'information géographique. Il s'est adapté au développement d'une société de la géolocalisation en développant, seul ou en partenariat, une nouvelle offre de données et de services pour répondre aux questions de plus en plus précises qui émergent dans le cadre des politiques publiques, que ce soit dans le domaine de la défense nationale et de la sécurité, du développement économique et de l'emploi, de l'aménagement et de l'égalité du territoire, du développement durable, de la politique agricole ou forestière, ou encore de la prévention des risques naturels... Le renforcement de ses relations avec l'ensemble des acteurs publics, notamment des collectivités territoriales, permet également à l'IGN de jouer un rôle tendant à fédérer les énergies en vue d'organiser un système plus collaboratif de constitution et de partage des informations publiques à l'échelle nationale, en garantissant la cohérence de tous les référentiels relatifs au territoire national et en permettant leur accès via un guichet unique et multithématique.

En 2014, l'IGN a souhaité étendre la réflexion sur le rôle et la place des données géolocalisées qui ne font que s'amplifier. C'est ainsi que dans le cadre de ses missions et dans son champ de compétences, il a créé les Ateliers de l'IGN, un cycle de rendez-vous qui permettent d'aborder des problématiques liées à l'usage des données géographiques. Ces ateliers sont conçus comme un lieu de rencontres et d'échanges entre des acteurs publics et des membres de la société civile.

L'objectif est de confronter les expériences, de croiser les compétences, de faire émerger des pistes de nouveaux services à apporter au public, de créer des synergies entre les acteurs. C'est aussi une manière de contribuer à une vision partagée de ce que pourrait être la géolocalisation au service de la société et des politiques publiques.

Le premier cycle d'ateliers a traité de la question : « *Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics* » ? Un cahier d'acteurs (consultable sur <http://www.ign.fr/institut/ateliers-ign>) a été édité en fin de cycle.

Avec la mise en place de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la constitution des nouvelles régions et l'accélération du processus d'ouverture des données publiques, il paraît aujourd'hui pertinent d'organiser de nouvelles rencontres davantage ancrées dans des problématiques territoriales.

Dans ce cadre, en 2016 et 2017, l'IGN lance un deuxième cycle de cinq ateliers qui se dérouleront dans les cinq services territoriaux de l'IGN, sur des thématiques permettant d'apprécier les effets et les enjeux de la géolocalisation dans les domaines les plus variés. Les deux premières rencontres ont réuni chacune une vingtaine de participants autour de la thématique des risques naturels à Aix-en-Provence le 13 octobre, puis autour de celle de l'innovation à Lyon le 13 Décembre. Outre le présent atelier, lié à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, les deux autres devraient se dérouler en mars et avril sur les thèmes de la ressource forestière à Nancy, et de l'environnement et des paysages à Nantes.

## La problématique du troisième Atelier IGN 2016-2017

L'atelier régional du 7 février 2017, est le troisième de cette seconde série. Il doit permettre de dresser un état des lieux et d'élaborer des propositions sur la manière dont l'information géographique peut accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, notamment en termes de maîtrise du foncier, de conception et de programmation, de réglementation et de planification, d'études de faisabilité, d'exploitation et de mise en service au profit d'une gestion équilibrée et durable. Les participants seront invités à faire part de leurs attentes, au regard de leur expérience. L'IGN pourra présenter les éléments de solutions qu'il a développés en vue d'appuyer les discussions et de mesurer le cas échéant, les ajustements à y apporter ou les compléments à mettre en œuvre, en définissant les rôles possibles des différents acteurs.

### 1. L'aménagement du territoire en Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine est la plus vaste des régions métropolitaine, troisième région économique, mais aussi la région la plus boisée et la plus agricole, dotée de 720 kms de littoral et de paysages contrastés ruraux et montagneux. Elle compte 5,8 millions d'habitants. Une attractivité économique, des atouts touristiques, un solde migratoire positif et une croissance démographique forte sur le littoral, dans les couronnes périurbaines et le long des infrastructures routières la caractérisent. La progression des surfaces artificialisées est plus rapide que dans d'autres régions et les durées des trajets domicile-travail s'allongent.

L'aménagement du territoire peut se décliner en six grands sujets :

- **La maîtrise du foncier** qui se traduit par la préservation des espaces sensibles et paysagers et la limitation de l'artificialisation des sols, la densification des zones urbanisées avec la prise en compte des phénomènes urbains, de l'émergence de l'agriculture urbaine et des circuits courts de production, des flux et accueil touristiques saisonniers.
- **La conception et la programmation** qui se fondent sur une connaissance des facteurs environnementaux (le bruit, la qualité de l'air, de l'eau, les continuités écologiques, les risques : recul du trait de côte, inondations...) et doivent de plus en plus prendre en compte la sécurité publique. Elles s'appuient sur des études d'impact.

La programmation est formalisée au niveau régional dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ; celui-ci se décline dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les projets

d'aménagement et de développements durables (PADD), outils de gestion des collectivités territoriales qui nécessitent une description fine du territoire, permettant ainsi de délivrer des diagnostics et des indicateurs de consommation d'espaces pertinents et fiables, cartographiés et suivis au sein d'observatoires.

- **La réglementation et la planification** qui nécessitent d'expliquer et concerter. Des outils comme les maquettes urbaines et des simulations de l'impact de la réglementation en facilitent la communication.
- **La réalisation d'études de faisabilité** qui permettent aux décideurs de se prononcer sur la réalisation d'équipements publics ou d'infrastructures. La mobilité, le transport urbain et les connexions multimodales, les infrastructures de transport, numériques (haut-débit), d'énergie durable (éoliennes, centrales voltaïques, la biomasse), les aménités urbaines et environnementales sont autant d'axes de développement.
- **L'exploitation et la maintenance**, en particulier la gestion de la ville intelligente.
- **La communication** autour des projets.

## 2. Apports de l'IGN pour un aménagement du territoire durable et équilibré

L'IGN, grâce à ses moyens de recherche, d'innovation et de formation, et dans le cadre de ses missions de service public, a développé une connaissance fine des territoires et s'efforce de faciliter les conditions dans lesquelles celle-ci pourrait être valorisée au profit des acteurs de l'aménagement du territoire. Il est résolument tourné vers la production de données numériques et la fourniture de services associés. Il développe en permanence des nouveaux référentiels et des outils adaptés aux besoins croissants et évolutifs d'informations géolocalisées, au service des politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités territoriales.

En Nouvelle-Aquitaine, il a pour exemple développé, en partenariat avec le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour l'observatoire de la côte Aquitaine (OCA), une méthode de suivi du littoral en s'appuyant sur un enrichissement des données altimétriques (lidar et photographies aériennes de haute-précision) et un service de détection des changements entre les deux prises de vues 2014 et 2016.

Cette technologie, permet de déterminer des hauteurs de surface, et de pouvoir contribuer à la conception, en cartographiant des événements environnementaux (comme par exemple la propagation du bruit, la connaissance de la qualité de l'air), en permettant l'étude d'impacts comme la détection des zones blanches numériques et de covisibilité (bord de mer, montagne, pylônes, éoliennes...).

L'IGN contribue à la planification de cet aménagement du territoire au travers des portails métier comme le Géoportail de l'Urbanisme et apporte une aide à la décision avec des services innovants comme iTowns, maquette urbaine dynamique (pour visualiser le territoire, les futurs projets et leur impact) ou SimPLU (pour simuler l'impact de la réglementation urbaine sur la morphologie du bâti). Des plateformes utilisant ou donnant à voir des informations en 3D ont été développées par ses laboratoires de recherche.

L'IGN, grâce à ses moyens de recherche et d'innovation développe des outils collaboratifs, qui contribuent à l'observation et au suivi de l'aménagement du territoire, et qui permettent aux acteurs publics d'enrichir les données d'observation, à titre d'exemple, la cartographie des haies, des trames bocagères (pour la trame verte et bleue) et de mise à jour de l'occupation du sol.

Les besoins en connaissance et en observation du territoire sont innombrables. L'IGN peut apporter son concours et des services adaptés afin d'aider les acteurs à programmer, planifier, décider, équiper, exploiter et communiquer.

### 3. L'apport attendu de l'atelier

Les échanges lors de cet atelier seront articulés autour des questions suivantes :

- Quels sont pour les acteurs, les besoins d'information géographique, pour un aménagement durable et équilibré de leur territoire ? pour quelle phase ?
- Quels sont les services dont les acteurs souhaiteraient disposer pour aménager le territoire ?
- Quels sont les portails et les outils collaboratifs qui leur seraient utiles pour observer le territoire, partager l'information et communiquer ?

## Déroulé de l'atelier

### **Quels services et données géographiques pour un aménagement durable du territoire ?**

13 h 45 - 14 h 10 | Café d'accueil

14 h 15 | Ouverture de l'atelier

14 h 30 – 16 h | **Première partie** : *Quels sont les services et les données aujourd'hui disponibles pour développer des politiques publiques en faveur d'un aménagement du territoire durable et équilibré ?*

16 h – 16 h 15 | Pause

16 h – 17 h 30 | **Deuxième partie** : *De quels services et données a-t-on besoin ? Comment favoriser l'interaction entre les différents acteurs ?*

17 h 30 – 17 h 45 | Clôture de l'atelier : synthèses des attentes et des propositions formulées pendant l'atelier. Vers une démarche de co-construction d'outils métier avec les différents acteurs.

17h 45 | Cocktail